

Reçu le 25/08/18

Hôtel du Département
1 avenue d'Albigny
CS 32444
74041 Annecy Cedex
T / 04 50 33 50 00

Nos réf. : PATDD/SST/JL
Affaire suivie par : Yoann RECOULY
yoann.recouly@hautesavoie.fr
Envoi R.A.R. : 1A 124 317 5820 7

Monsieur Dominique BATONNET
Maire
1 place de l'Eglise
74350 CUVAT

Annecy, le 24 AOUT 2018

Objet : Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de CUVAT

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 5 juillet 2018, arrivé au Département le 6 juillet 2018, le dossier de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune m'est bien parvenu.

Le Département, après avoir pris connaissance du dossier de PLU arrêté, **donne un avis favorable** à la commune de CUVAT sur le projet de révision de son PLU et invite la commune à tenir compte des observations et recommandations formulées ci-dessous :

➤ **Limiter la création de nouveaux accès sur les routes départementales.**

Les accès sur les routes départementales, hors agglomération, doivent être limités, en privilégiant ceux existants, si les conditions de sécurité sont satisfaisantes. Ils devront, autant que possible, faire l'objet d'un regroupement en un carrefour unique aménagé afin d'assurer la sécurité des usagers et la fluidité du trafic.

Les accès prévus dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ainsi que par les emplacements réservés devront ainsi être cohérents avec ces recommandations.

Il convient que la commune se rapproche du Pôle routes du Département pour valider l'implantation des accès ainsi que leurs conditions de visibilité et de sécurité.

D'une manière générale, le Département souhaite être associé aux réflexions menées par la commune pour l'accessibilité des futures orientations d'aménagement et de programmation (OAP) situées le long des routes départementales.

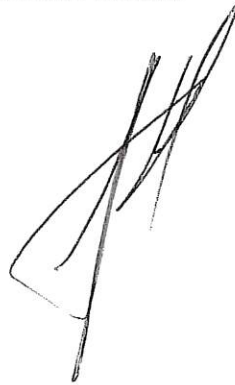
Plus particulièrement, le Département attire l'attention de la commune sur la desserte de l'OAP n°1 (confortement du chef-lieu) depuis la RD 172, qui devra se faire en accord avec les services de l'arrondissement des routes d'Annecy.

En outre, le Département souhaiterait être destinataire d'une version numérisée (ou éventuellement papier) du PLU lorsqu'il sera approuvé. Je vous en remercie par avance.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Vice-Président du Département

Christian HEISON

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.